Conférence Épiscopale Burkina-Niger
Province Ecclésiastique de Ouagadougou
BURKINA FASO

« Je suis la résurrection et la vie » (Jn 11, 25)

Dispositions Pastorales des Évêques de la Province Ecclésiastique de Ouagadougou sur les Funérailles Chrétiennes

Introduction

1. *« Moi, je suis la résurrection et la vie. Celui qui croit en moi, même s'il meurt, vivra. »* (Jn 11, 25).

Bien chers fils et filles de l'Église Famille de Dieu, notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ nous a révélé cette grande et irremplaçable bonne nouvelle de notre condition humaine. Éclairés par ces paroles, et dans le but d'aider à assumer notre propre mort et celle de nos frères et sœurs dans la dignité chrétienne et l'espérance en la vie éternelle, nous, Archevêque et Évêques de la Province Ecclésiastique de Ouagadougou, regroupant les Diocèses de Ouagadougou, Koudougou, Ouahigouya et Manga, vous adressons ces dispositions pastorales. Elles constituent un message d'encouragement, d'enseignement, d'exhortation et d'orientation.

Cette Parole du Christ contient tout de la réalité du salut que Dieu, en Jésus Christ, offre à tout homme qui lui ouvre sa vie et son espérance. Pour nous chrétiens catholiques, cette Parole divine constitue une révélation à croire, à célébrer et à vivre durant notre pèlerinage terrestre jusqu'à son aboutissement dans la vie éternelle.

Notre message concerne les célébrations chrétiennes pour nos frères et sœurs défunts, baptisés et catéchumènes, dans la Province Ecclésiastique de Ouagadougou. Notre objectif est le suivant : aider tous les fidèles du Christ à vivre

les circonstances et les célébrations de décès en conformité avec la foi et la doctrine catholiques, pour le bien de nos défunts et de nous-mêmes encore en pèlerinage sur cette terre.

I. Du sens de nos célébrations pour les défunts

Le Christ notre vie et notre espérance

2. Fils et Filles bien aimés de Dieu, la lumière de la Révélation constitue pour nous la lanterne pour comprendre notre propre existence et pouvoir l'orienter vers sa destination bienheureuse en Dieu. La Révélation divine nous fait contempler dans la vérité de l'Histoire et de la grâce, que Jésus Christ, le Fils de Dieu, fait homme pour notre salut, n'abandonne pas l'homme dans son existence. Bien au contraire, l'amour de Dieu pour l'homme se manifeste jusqu'à l'accueil de celui-ci dans la vie éternelle. Le Christ lui-même nous l'a dit : *« Quand je serai parti vous préparer une place, je reviendrai et je vous emmènerai auprès de moi, afin que là où je suis, vous soyez, vous aussi »* (Jn 14, 3). Cette Parole de Jésus nous dit que la vie de l'homme ne s'arrête pas avec la fin de son parcours terrestre mais bien mieux, cette vie prend une autre forme encore plus belle, celle promise par Jésus Christ : *« Moi, je suis venu pour que les brebis aient la vie, la vie en abondance. »* (Jn 10, 10b).

Dans une attitude de foi et d'espérance, nous pouvons donc mieux comprendre notre propre identité chrétienne et mieux assumer l'ultime moment de la mort qui constitue le moment de notre pâque, notre passage de la mort à la vie.

Le sens du mot défunt pour les chrétiens

3. Fils et Filles bien aimés de Dieu, c'est à juste titre que nous désignons nos « morts » par le terme de « défunts ». Ce terme signifie celui qui a achevé sa vie terrestre, sa course : « *J'ai mené le bon combat, j'ai achevé ma course, j'ai gardé la foi* » (2 Tim 4,7) nous dit Saint Paul, se référant à sa vie désormais rendue à sa fin terrestre. Envisagé dans le sens chrétien, le défunt, c'est celui qui, en Christ, a accompli sa vie terrestre et est maintenant tourné vers le Seigneur. C'est pourquoi notre prière pour les défunts est un rite de foi et d'espérance à travers lequel nous remettons la personne en fin de parcours terrestre entre les mains du Christ, celui qui offre la vie en surabondance.

Les funérailles chrétiennes

4. Les funérailles chrétiennes ou ecclésiastiques sont marquées par les différentes cérémonies de la célébration des obsèques à l'occasion du décès du chrétien. Ces

moments sont portés par la foi et l'espérance chrétiennes qui habitent et nourrissent les parents, les proches, les sympathisants et la communauté chrétienne qui se réunissent pour prier en faveur du défunt. L'Église donc, tout en respectant et tenant compte des sensibilités culturelles et sociales des milieux de vie, rappelle et recommande tout de même ceci : *« le rite des funérailles devra exprimer de façon plus claire le caractère pascal de la mort chrétienne, et devra répondre mieux aux situations et aux traditions de chaque région, même en ce qui concerne la couleur liturgique »* (*Sacrosanctum Concilium*, n° 81).

Cet enseignement du Concile Vatican II signifie surtout que l'esprit et les rites qui auront lieu autour de la mort chrétienne devront être orientés vers la foi qui professe que Jésus Christ, dans sa mort et sa résurrection, est celui qui donne la vie à nos défunts, devenus par le baptême membres du Christ mort et ressuscité ; en même temps, cela voudrait dire que toute autre tendance ou pratique qui n'est pas en communion avec la foi en la vie éternelle par la mort et la résurrection de Jésus Christ est proscrite des funérailles chrétiennes catholiques. Autrement dit, tout, des funérailles du chrétien, devrait être une profession, une célébration et un témoignage du mystère du salut en Christ, sans amalgame ni syncrétisme de rites ou de confessions religieuses. La prière en faveur des défunts est dite « *pour qu'ils passent avec le Christ de la mort à la vie, qu'ils soient purifiés dans leur âme et rejoignent au ciel tous les saints, dans l'attente de la résurrection des morts et la bienheureuse espérance de l'avènement du Christ* » (Rituel, n°1, cité dans Pierre JOUNEL, *La célébration des sacrements*, Desclée, Paris 1983, p. 905). Cela ne signifie pourtant pas que la foi de l'Église est une aliénation culturelle. Au contraire, l'Église travaille pour que la foi des fidèles dialogue avec leurs réalités culturelles pour une conversion toujours plus profonde. C'est ainsi que dans nos Églises locales, c'est-à-dire nos diocèses, nous avons des pratiques propres pour nos défunts qui doivent être chrétiennement enrichies sinon purifiées de toute peur, de tout amalgame rituel ou confessionnel.

Les grand-messes de requiem

5. En réponse à l'invitation du Concile Vatican II à exprimer le plus clairement possible le caractère pascal de la mort chrétienne tout en répondant aux situations et aux traditions de chaque région, l'Église Famille de Dieu dans la Province Ecclésiastique de Ouagadougou entend vivre les moments de deuil dans une dynamique spirituelle chrétienne ouverte aux identités culturelles du milieu de vie. C'est ainsi que, grâce aux premiers efforts d'inculturation, les funérailles commémoratives ont été acceptées comme pratique chrétienne locale. Les

pasteurs, unis aux fidèles, ont voulu les intégrer dans la dynamique de l'inculturation de la foi et de l'espérance chrétienne des fidèles africains.

Aujourd'hui, les grand-messes de requiem sont devenues une pratique acquise et presque incontournable pour bon nombre de fidèles. Toutefois, il n'est pas de trop de rappeler que ces funérailles commémoratives ne sont pas indispensables et encore moins obligatoires pour le chrétien. C'est ce qu'a voulu dire une des recommandations de notre Assemblée Provinciale qui s'est tenue à Ouagadougou du 12 au 14 novembre 2021 et qui a été adoptée par les Évêques. La célébration des obsèques le jour de la sépulture constitue véritablement les « funérailles chrétiennes » dans le sens où l'entend la tradition liturgique chrétienne.

Ce petit rappel qui concerne les prescriptions chrétiennes pour les circonstances de mort de nos défunts a pour but de nous aider à approfondir notre foi, notre espérance et la prière en faveur de nos défunts.

II. De la centralité du mystère pascal réalisé par l'Eucharistie pour les défunts

La prière pour les défunts

6. Chers fils et filles, la prière pour nos défunts demeure l'expression la plus juste de notre solidarité en faveur de nos défunts. C'est désormais par cette médiation spirituelle que nous pouvons rester en relation vraie avec eux et continuer à ranimer en nous l'amour qui nous unissait à eux durant leur vie terrestre. Cette foi s'enracine dans le *Symbole des Apôtres* qui confesse la communion des saints. « *Nous croyons à la communion de tous les fidèles du Christ, de ceux qui sont pèlerins sur la terre, des défunts qui achèvent leur purification, des bienheureux du ciel, tous ensemble formant une seule Église, et nous croyons que dans cette communion, l'amour miséricordieux de Dieu et de ses saints est toujours à l'écoute de nos prières* » (*Catéchisme de l'Église Catholique,* n° 962).

La prière pour les défunts est donc un acte de foi et un devoir de charité pour chaque fils et fille de cette Église qui nous a enfantés par le baptême, nous porte depuis la vie terrestre jusqu'à la vie céleste. Notre prière trouve toute sa vérité dans le mystère de l'Eucharistie car c'est là qu'unis au Christ qui s'est livré pour nous, nous offrons pour nos défunts le sacrifice qui puisse les délivrer des entraves de la mort et les faire accéder auprès de Dieu. C'est pour cette raison essentielle

que l'Église recommande que notre amour et notre prière pour nos défunts soient enracinés dans l'Eucharistie, « sacrement de salut », « remède d'immortalité ».

En effet, nous sommes fiers de le proclamer à la suite de l'Apôtre Pierre qu'*« en nul autre que lui, il n'y a de salut, car, sous le ciel, aucun autre nom n'est donné aux hommes, qui puisse nous sauver »* (Ac 4, 12). Notre espérance ne vient donc pas d'une invention humaine mais de la Révélation de Dieu lui-même, par son Fils, dans l'Esprit. Et l'Eucharistie est le lieu par excellence où nous sommes en présence et en communion priante avec le Christ Jésus.

L'Eucharistie, prière par excellence pour les défunts

7. Fils et Filles bien aimés de Dieu, depuis les débuts de l'Église, l'Eucharistie a toujours été la prière par excellence pour le salut des défunts : Saint Cyrille de Jérusalem nous donne cet enseignement à ce propos : *« en présentant à Dieu nos supplications pour ceux qui se sont endormis, fussent-ils pécheurs, nous (…) présentons le Christ immolé pour nos péchés, rendant propice, pour eux et pour nous, le Dieu ami des hommes »* (Saint Cyrille de Jérusalem, *Catéchèses mystagogiques V, 9-10*, citée au CEC n° 1371). Et Saint Irénée d'ajouter : *« de même que le pain qui vient de la terre, après avoir reçu l'invocation de Dieu, n'est plus du pain ordinaire, mais Eucharistie, constituée de deux choses, l'une terrestre et l'autre céleste, de même nos corps qui participent à l'Eucharistie ne sont plus corruptibles, puisqu'ils ont l'espérance de la résurrection »* (Saint Irénée, *Adversus haereses* IV, 18, 4-5, citée au CEC n° 1000).

Chers fils et filles, l'espérance chrétienne s'accomplit toujours grâce au sacrifice expiatoire du Christ qui se donne pour la vie du monde. Notre communion avec les défunts devrait donc être toujours consolidée tant au niveau personnel, familial qu'au niveau de nos communautés par notre assiduité à offrir la messe en suffrage pour eux. « Le sacrifice eucharistique est aussi offert *pour les fidèles défunts* ‘‘qui sont morts dans le Christ et ne sont pas encore pleinement purifiés’’, pour qu'ils puissent entrer dans la lumière et la paix du Christ : ‘‘Enterrez ce corps n'importe où ! Ne vous troublez pas pour lui d'aucun souci ! Tout ce que je vous demande, c'est de vous souvenir de moi à l'autel du Seigneur où que vous soyez’’ (Ste Monique, avant sa mort, à St Augustin et son frère) » (*Catéchisme de l'Église Catholique,* n° 1371). Si nous sommes fidèles à cet appel, nous trouverons grâce auprès de Dieu par nos supplications en leur faveur et nous-mêmes serons consolidés par une foi assumée et libératrice qui nous fera marcher de manière évangélique vers notre pleine réalisation.

III. Des dispositions de la Province Ecclésiastique pour les défunts

8. Chers fils et filles, dans le but de continuer à renforcer en nous l'espérance chrétienne, nous, vos Pasteurs, toujours à l'écoute des communautés en quête d'une foi authentique, apportons encore des rappels essentiels à propos de ce qui est recommandé dans les circonstances de décès du chrétien.

À propos des obsèques ou funérailles chrétiennes

9. Les obsèques ou funérailles chrétiennes constituent l'ensemble des rites et prières qui sont faits pour le chrétien à sa mort. Ces rites et prières sont faits afin d'implorer la miséricorde de Dieu pour le défunt. Ces moments sont marqués par la messe, sacrifice par excellence et gage de salut pour ceux qui sont morts.

En outre, même si les circonstances pratiques et les dispositions pastorales de chaque diocèse concernant les situations irrégulières, par exemple, ne permettent pas une célébration eucharistique au moment des obsèques, nous devons savoir que la célébration par laquelle la communauté a offert le défunt à Jésus Christ constitue les funérailles du défunt : c'est le dernier adieu ou absoute, présidé par un ministre habilité par l'autorité ecclésiale. Il est l'acte de foi par lequel *« la communauté chrétienne salue un de ses membres avant que le corps de celui-ci ne soit porté à sa tombe »* (*Catéchisme de l'Église Catholique*, n° 1690).

Les grand-messes de requiem

10. La célébration des grand-messes de requiem, nous le rappelons, est une possibilité donnée par l'Église locale pour commémorer et honorer les défunts en tenant compte de la culture africaine. La pratique répond au désir pastoral de favoriser chez les fidèles un vécu de l'espérance chrétienne dans une dynamique culturelle du milieu, toujours mieux assumée par la foi chrétienne.

Cette pratique relève du choix libre et éclairé des familles et devrait surtout refléter un témoignage de foi et d'espérance chrétiennes et non pas verser dans une expression seulement culturelle et sociale.

Ainsi, de manière pratique et pour ce qui concerne notre Province Ecclésiastique, voici ce que nous, vos Évêques, recommandons, après nos Assemblées de Ouagadougou en 2021, de Manga en 2023 et de Ouahigouya en 2025 :

- Après les obsèques ou funérailles chrétiennes célébrées lors du décès, l'Église n'oblige à aucune autre célébration particulière pour les défunts. Ce qui est recommandé et encouragé, ce sont les demandes de messes en faveur des défunts.

- Les grand-messes de requiem, qui sont une possibilité offerte et non une obligation, seront célébrées avec sobriété et décence, selon l'organisation définie par chaque diocèse.

Autres dispositions recommandées

11. Toujours dans le but d'accompagner les fidèles dans la prière et l'intercession pour les défunts, voici d'autres dispositions que nous rappelons aux fidèles chrétiens de la Province Ecclésiastique de Ouagadougou :

- Pour les personnes en situation régulière vis-à-vis des dispositions canoniques et pastorales de l'Église universelle et locale, il est recommandé que leurs obsèques soient célébrées avec eucharistie dans la mesure du possible.
- Pour les chrétiens en situation matrimoniale irrégulière, leurs obsèques chrétiennes seront célébrées en dehors d'une messe, soit à domicile, soit dans leurs chapelles de CCB ou dans l'église paroissiale (le lieu de leur fréquentation des prières et rencontres avec les autres fidèles). Dans les cas de mort accidentelle et de suicide, l'on veillera à réserver aux défunts des funérailles dignes.
- Pour les cas des apostats (rejet public de la foi chrétienne), des hérétiques (profession d'une doctrine erronée) et des schismatiques (séparation de l'Église une, sainte, catholique et apostolique par des actes entraînant une rupture institutionnelle et doctrinale de fait), les personnes excommuniées ou celles qui se sont volontairement et manifestement éloignées de la communion ecclésiale, il n'y aura pas d'obsèques chrétiennes à leur sépulture (cf. can. 1184 du *CIC*). Toutefois, l'on peut demander des messes en leur faveur après leur enterrement.

Conclusion

12. Chers fils et filles bien aimés de Dieu, les indications consignées dans le présent message concernent tous les fidèles catholiques résidant dans la Province Ecclésiastique de Ouagadougou. Elles sont de rigueur pour tout défunt dont les funérailles chrétiennes seront célébrées sur les territoires diocésains de la Province Ecclésiastique. Nous vous demandons donc de toujours vous laisser éclairer par la lumière de l'Évangile et l'enseignement de l'Église à propos de l'espérance chrétienne, et de travailler nos attitudes et convictions afin de faire de notre foi un mode de vie qui professe notre espérance au cœur du monde.

Que la Vierge Marie, chemin d'espérance, et Saint Joseph, patron de la bonne mort et père attentif, nous accompagnent tous, vivants et défunts, vers la communion parfaite avec le Père, le Fils et le Saint Esprit. Amen !

Donné à Ouagadougou le 2 novembre 2026,

en la Commémoration de tous les fidèles défunts

L'Archevêque et les Évêques de la Province Ecclésiastique de Ouagadougou :

Mgr Prosper KONTIEBO, Archevêque Métropolitain de Ouagadougou

Mgr Joachim H. OUEDRAOGO, Évêque de Koudougou

Mgr Justin KIENTEGA, Évêque de Ouahigouya

Mgr Léopold M. OUEDRAOGO, Évêque de Manga

Mgr Alexandre Y. BAZIE, Administrateur Apostolique de Koudougou